

PORT DE LA TENUE ETANCHE VENTILEE ET DU HEAUME VENTILE -TEV/HV

Public :
Cette formation s'adresse à l'intervenant utilisant des heaumes ventilés et des tenues étanches ventilées en CNPE

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- D'énoncer les règles de la DPN EDF d'utilisation du HV et de la TEV associés à une UFS (unité de filtration secourue) : note D4550.35-12/3600
- D'expliquer le rôle des constituants de la ligne d'alimentation en air respirable
- D'utiliser le HV et la TEV en respectant les règles de prévention des risques
- De mettre en pratique les actions liées aux situations d'urgence

Contenu :

- Le contexte réglementaire et prescriptif relatif à l'utilisation du HV et de la TEV associés à une UFS: note D4550.35-12/3600
- Les accidents liés au port d'EPI (catégorie III) à adduction d'air en CNPE
- Les caractéristiques du HV, de la TEV
- Les contrôles à effectués avant de pouvoir les utiliser
- Les risques liés à l'utilisation du HV, de la TEV
- Les signes d'anomalies et conduite à tenir
- Les méthodes d'habillage et de déshabillage
- Les gestes à réaliser en cas de situation dégradée

FORMATION PORT DE LA TENUE ETANCHE VENTILEE ET DU HEAUME VENTILE

Moyens :

Pédagogiques :

- Support de stage
- Apport théorique et pratique

Techniques :

- salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc
- Apport théorique et pratique
- Chantier école CEFRI RP RN et EDF équipé de SAS de travail et de SAS de déshabillage, d'un réseau d'air respirable, de bornes UFS.
- Tenues étanches ventilées et heaumes ventilés

Humains :

- 1 formateur qualifié par IFCEN

Pré Requis :

- Savoir lire et comprendre la langue française
- Etre reconnu apte médicalement au port du HV et de la TEV

Durée :

- ½ journée

Modalités d'évaluation :

Une évaluation formative sera réalisée en fin de formation, afin de valider les capacités acquises

Validation :

Attestation de formation

Habilitation :

L'attestation de formation avec avis favorable permet à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Nombre de participants :

12 personnes maximum.

Durée de validité :

recommandée : annuellement

402-FP-00-v07-2021